

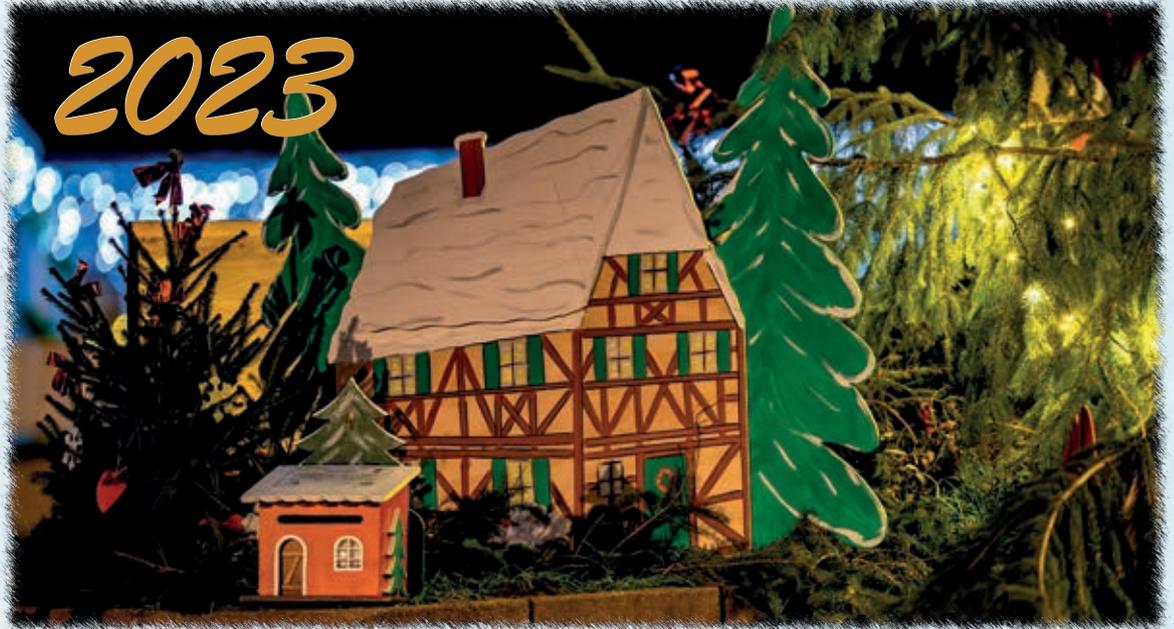


www.ichtratzheim.fr

Bulletin Communal

un an à Ichtratzheim

2023



Mairie d'Ichtratzheim
1 Place du Village - 67640 ICHTRATZHEIM
Tél : 03.88.64.15.54

E-mail : mairie@ichtratzheim.fr

Ouverture du secrétariat : lundi 8h à 12h / jeudi 13h30 à 20h / vendredi 8h à 12h

Madame, Monsieur,



Comme à chaque fin d'année, j'ai plaisir à retracer dans ce bulletin ce qui s'est passé à Ichtratzheim. Afin de rendre la lecture du bulletin communal plus agréable encore, cette édition est plus illustrée que les précédentes, et plus allégée, afin de se centrer sur le cœur des messages.

Le bulletin communal, les lettres d'info, la page Facebook, le site internet ou encore PanneauPocket, ont vocation à ce que le plus grand nombre d'entre vous dispose des informations. Cela participe à la transparence de l'action publique, et à ce que chaque citoyen se sente concerné par l'intérêt général et la vie du village.

Je suis très fier qu'en 2023, suite à un audit de nos actions et pratiques, Ichtratzheim ait été distingué avec la quatrième libellule bonus « Coup de cœur » dans le cadre du dispositif « Commune nature ». Cette nouvelle distinction d'excellence n'est que la partie visible de tout le travail de fond mené depuis plusieurs années afin de protéger l'eau et adapter notre village à l'évolution du climat.

A cet effet, je me suis aussi fortement investi depuis deux ans avec le service des eaux, afin que dès 2024 nous disposions sur l'ensemble des 28 communes du canton d'Erstein, d'une nouvelle organisation permettant de progressivement modifier notre gestion des eaux pluviales urbaines. Il s'agit d'une évolution majeure pour préserver la ressource en eau et réduire le dessèchement des sols qui impacte la biodiversité, intensifie les crues ou amplifie la chaleur ressentie en été.

Au niveau financier, les hausses du coût de l'énergie, les baisses de dotation de l'Etat et l'inflation impactent le budget. Malgré tout cela, grâce à une gestion fine et de proximité, les finances sont saines ; les élus ont ainsi décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité 2023 de la commune.

Vivre à Ichtratzheim ce n'est pas seulement y habiter, c'est aussi y vivre ensemble à 396 habitants. Le bâtiment mairie-école, qui est notre maison commune à tous, la Place du Village et l'espace public, sont au cœur de cette vie en commun. En 2023, j'ai souhaité dynamiser plus encore les diverses animations communales proposées, afin de pouvoir vous offrir des moments de rencontres et de convivialité supplémentaires.

Au palmarès 2023 des villages où il fait bon vivre, Ichtratzheim continue de se distinguer en maintenant sa première place dans le Bas-Rhin et en avançant à la 28^{ème} place au niveau national. Je remercie très sincèrement les élus municipaux, les agents communaux, les policiers, les enseignantes et tous les bénévoles des associations qui consacrent de leur temps et de leur énergie pour permettre à tous d'habiter dans un village où il fait bon vivre ensemble.

Je vous souhaite de très agréables fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle et heureuse année 2024 !

*Ich wünsch ejch e Scheeni Wihnàchte
un e güeti Rutsch ins neje Johr !*

Votre Maire



Grégory GILGENMANN

SOMMAIRE

L'ADAPTATION AU CLIMAT	Page 4
HABITAT ET INFRASTRUCTURES	Page 14
LE BON VIVRE À ICHTRATZHEIM	Page 24

COMMUNE NATURE : OBTENTION DE LA QUATRIÈME LIBELLULE « COUP DE COEUR »



Cette distinction d'exception a pour but de mettre à l'honneur les communes qui, au-delà de la démarche générale (récompensée par les niveaux 1,2, ou 3 libellules), s'engagent pleinement dans des actions particulièrement ambitieuses pour améliorer la gestion des ressources en eau et la biodiversité.

Seule une vingtaine de communes d'Alsace ont atteint ce nouveau niveau.

PANNEAUPOCKET : LES INFORMATIONS OFFICIELLES ET LES ALERTES DE LA COMMUNE

L'équivalent d' 1/3 des foyers de la commune déjà abonné



« PanneauPocket » permet de transmettre en temps réel des **infos** mais aussi des **alertes**.
L'utilisation est gratuite, sans publicité et anonyme.

Les messages d'**alertes** sont différents des messages d'**infos**.

L'installation se fait via le QR code ci-contre.

Une fois installé, il faut chercher « Ichtratzheim » et l'ajouter à vos favoris



DATES À RÉSERVER - SCHRIEWE'S ÜFF



Dimanche 07 janvier 2024 à 10h30 : vœux du Maire, suivis d'un moment de convivialité

Samedi 13/01/2023 de 9h à 11h00 : vous pouvez apporter votre sapin de Noël
Place du Village

➔ S'ADAPTER AU CLIMAT

Le réchauffement progressif de l'atmosphère en raison des gaz à effet de serre des activités humaines génère un dérèglement du climat : sécheresses plus fréquentes en été, précipitations localement intenses et crues, évolution du milieu naturel et de la biodiversité,... Des phénomènes qui existaient déjà par le passé, deviennent plus fréquents et plus extrêmes.

S'adapter au dérèglement climatique consiste donc notamment à :

- Réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre pour arriver en 2050 à la neutralité carbone
- Adapter nos habitats et le milieu urbain à ces changements
- Faire preuve de résilience en cas d'évènement majeur
- Préserver la biodiversité que nous laissons aux générations futures

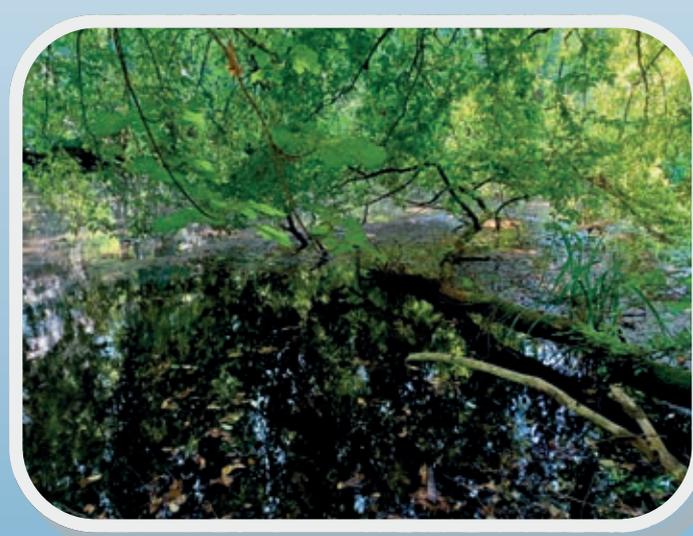
➔ DES EFFETS LOCAUX DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTS ET EXTRÊMES

FORTES CHALEURS ET CANICULE

La canicule de fin août 2023 a été l'épisode caniculaire le plus tardif depuis un siècle en Alsace.

L'été 2023 se situe au 4ème rang des plus chauds en France.

Le mois de septembre 2023 a été le plus chaud en Alsace depuis 1947.



Le niveau des rivières était très bas, mais sans assec. Un coin de fraîcheur au cœur de la forêt.

LES SOLS ET LES RIVIÈRES S'ASSÈCHENT EN ÉTÉ

Le niveau « alerte sécheresse » a été déclenché à deux reprises à Ichtratzheim par la Préfecture, les :

- 23 juin 2023
- 20 septembre 2023

Ces alertes génèrent des restrictions de l'arrosage, remplissage de piscines, lavage de véhicules,...

L'atteinte du seuil le plus fort « crise sécheresse » est de plus en plus fréquente. Sur la station de mesure de l'Andlau à Lipsheim, le seuil « crise » a été atteint 8 fois depuis 1955, dont 4 fois depuis seulement 2015.

L'ADAPTATION AU CLIMAT

DES CRUES ET DES INONDATIONS

De fortes pluies sur des sols secs diminuent l'infiltration de l'eau dans la nappe. Le niveau des rivières augmente fortement jusqu'à être en crue et déborder.

La France a enregistré du 18/10 au 12/11 (26 jours) un cumul moyen de 215,4 mm de précipitations. C'est la première fois que le pays enregistre un tel cumul sur 26 jours consécutifs toutes saisons confondues. Le 17 novembre 2023, alors que l'alerte sécheresse a à peine été levée la semaine précédente, la Scheer, l'Andlau et la Petite Ill sont en crue à Ichtratzheim.



Pré inondé, en raison de la crue faisant suite à la dégradation d'une berge de l'Andlau

La Scheer en crue le 17 novembre : contrôle des cours d'eau par le Maire et le technicien du « Syndicat Mixte Ehn Andlau Scheer » en charge de l'entretien



Embâcles générées par la crue.



LA CHALAROSE DÉCIME LES FRÊNES DE NOTRE FORÊT

La chalarose du frêne est une maladie invasive qui décime les peuplements de frênes européens. Cette maladie causée par le champignon *Chalara fraxinea* a été signalée pour la première fois en France en 2008.

98% des frênes vont périr car 2% seulement de frênes communs (*Fraxinus excelsior*) sont capables de tolérer ce champignon.

Depuis plusieurs années, les frênes de la forêt communale sont abattus afin de :

- Sécuriser la forêt
- Valoriser le bois avant qu'il ne dépérisse



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES D'ARBRES OU DE FORÊT ? CES ARBRES RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

La fluidité de la circulation et la sécurité des usagers constituent des priorités de la commune, de la Collectivité Européenne d'Alsace ou encore de la SNCF. Cette responsabilité est cependant partagée avec les propriétaires des parcelles forestières à proximité des axes de circulation.

Vos parcelles sont à entretenir pour la sécurité de tous !



LA BIODIVERSITÉ, C'EST LA VIE !

PRÉSERVER LA DIVERSITÉ DE LA VIE PRÉSENTE SUR NOTRE PLANÈTE

Le rythme de disparition actuel est 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction : on parle d'une sixième extinction de masse des espèces. Cette dégradation de la biodiversité est largement la conséquence de nos activités humaines, qui exercent des pressions majeures sur la nature. Le changement climatique actuel modifie les interactions entre les espèces et leurs milieux de vie dans les écosystèmes.



Des fleurs issues de semences de prairies sauvages de la commune font le bonheur des bourdons





Nids d'hirondelles installés dans la cour de l'école



Cueillette de fruits au verger de la biodiversité



La grande Pimpinelle à Ichtratzheim

Elle est la "plante hôte" exclusive et indispensable à la reproduction des papillons "Azurés de la Sanguisorbe" et "Azurés des paluds". Ces papillons sont tous les deux classés "vulnérables" sur la liste rouge des espèces menacées et susceptibles d'être présentes à Ichtratzheim.



Le Castor de retour à Ichtratzheim

120 ans après sa dernière observation dans la commune. Le Castor avait été totalement éradiqué en Alsace par suite d'une chasse abusive, notamment pour sa fourrure et ses glandes à castoréum, ceci avant la destruction et l'altération de ses habitats.



Les abeilles apprécient les tournesols



Verger de la biodiversité : diversification des habitats



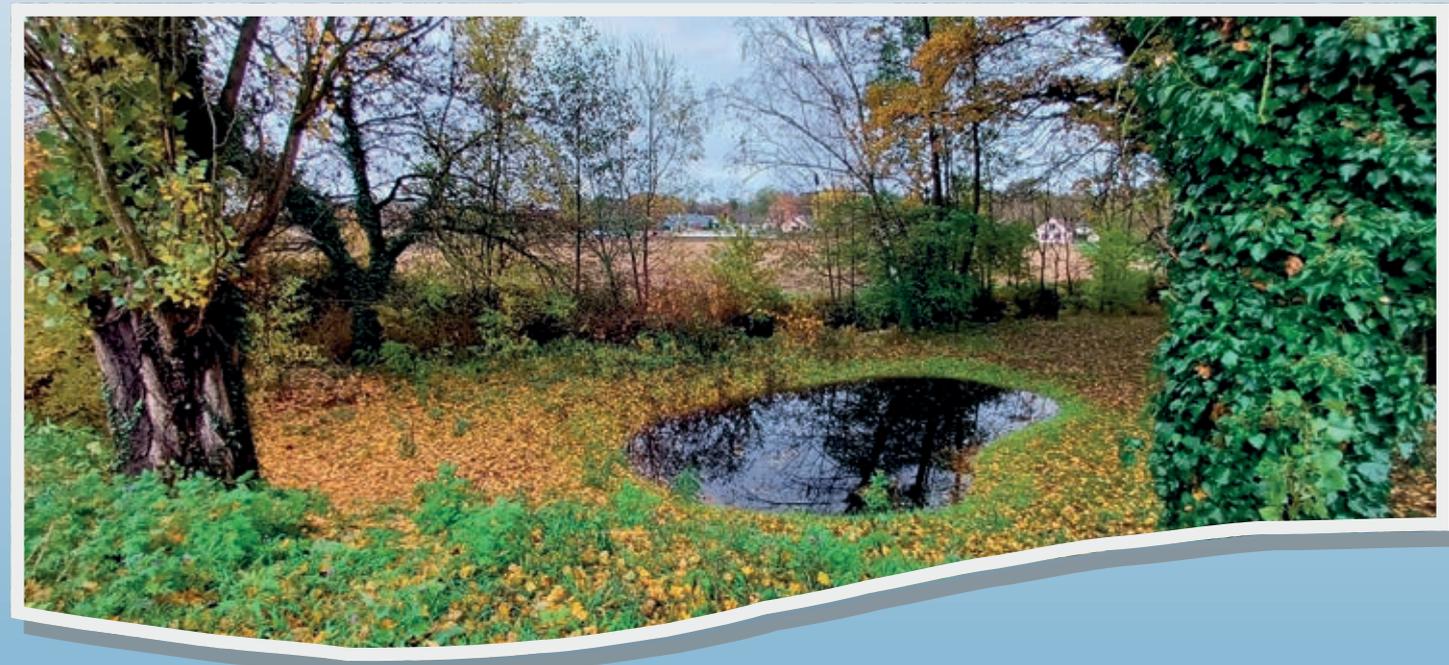
LA BIODIVERSITÉ, C'EST LA VIE !

LA NATURE EN VILLE, SOURCE DE BIEN-ÊTRE !



Végétalisation des toitures plates de la Mairie-Ecole

Biodiversité, rafraîchissement de l'espace urbain, meilleure gestion des eaux,... les toitures plates végétalisées offrent de nombreux avantages pour s'adapter au climat.



Création d'une nouvelle mare

Rapidement habitée par les batraciens, ils auront plaisir à s'y reproduire au printemps 2024.

Les espèces horticoles ont été ôtées et des semences de prairies sauvages ont amené un fleurissement naturel de la zone.

Chaque petite surface est utile à la biodiversité locale.



L'ADAPTATION AU CLIMAT

Les espèces végétales locales sont utiles à notre biodiversité.

Des dizaines d'arbres et des milliers de haies d'espèces locales en plus au Faubourg d'Ichtratzheim.



Même à la campagne la compensation des habitats perdus est nécessaire.

En partenariat avec Marc KELLER de la Ligue de Protection des Oiseaux LPO, les élus ont mis en place des nichoirs à différents emplacements de la commune. Un nichoir à rapaces a même été installé dans les combles de la mairie.



➔ VIVRE AVEC LES RISQUES MAJEURS

QUELS SONT LES RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS À ICHTRATZHEIM ?

- Les risques naturels : inondation et sismicité
- Les risques technologiques via le transport de matières dangereuses (routier, ferroviaire, gazoduc)
- Les risques particuliers : météorologiques et climatiques, pollution atmosphérique, découverte d'anciennes munitions

COMMENT SE PRÉPARER ET RÉAGIR ?

Toute personne concourt, par son comportement, à la sécurité civile.

Toute population soumise à des risques majeurs a droit à une information dite préventive afin de connaître les dangers auxquels elle peut être exposée, les dispositions prévues par les pouvoirs publics, et les mesures de sauvegarde à respecter. C'est l'objet même du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs DICRiM consultable au lien ci-dessous. Les règles particulières qui s'appliquent dans les zones soumises au risque d'inondation y sont aussi consultables.

www.ichtratzheim.fr/risques-majeurs

LES ENFANTS SENSIBILISÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Nous connaissons tous la traditionnelle alarme incendie d'évacuation synonyme à l'école de pause supplémentaire. Aujourd'hui les enfants apprennent à réagir à :

- un incendie
- un attentat / une intrusion
- un tremblement de terre
- une nécessité de confinement (risque technologique,...)



Militaires et Sapeurs-Pompiers présentent leurs équipements aux écoliers

PANNEAUPOCKET : DES ALERTES DE LA COMMUNE



« PanneauPocket » permet de transmettre en temps réel des **infos** mais aussi des **alertes**. Dès que la commune publie un message, vous recevez une notification sur votre smartphone. L'utilisation est gratuite, sans publicité et anonyme.

Les messages d'**alertes** sont différents des messages d'**infos**.



L'installation se fait via le QR code ci-contre.

Une fois installé, il faut chercher « Ichtratzheim » et l'ajouter à vos favoris



FR-ALERT : DES ALERTES DE LA PRÉFECTURE

Présenté dans le bulletin communal de l'année dernière, Fr-Alert n'a heureusement pas encore été activé à Ichtratzheim, mais il l'a été à plusieurs reprises au niveau national. Aucune application n'est à installer, le message s'affiche directement sur votre smartphone.



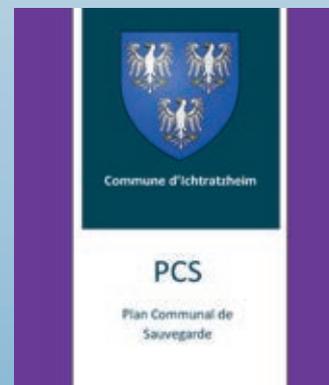
LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE OU PCS

LA COMMUNE A RÉALISÉ SON PCS : IL EST OPÉRATIONNEL DEPUIS JANVIER 2023

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles,...) en cas d'évènements majeurs.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques sur la commune et des moyens disponibles (communaux ou privés).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la sauvegarde et le soutien de la population au regard des risques.



SIRÈNE COMMUNALE

Elle est testée les premiers mercredis de chaque mois à 12h00.

Le signal sonore déclenché selon la modulation de l'illustration ci-contre vous alerte sur la nécessité d'immédiatement vous confiner (ne pas chercher les enfants à l'école, ils seront aussi confinés).

➔ RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS CARBONE

NOS DÉCHETS SONT LE REFLET DE NOTRE MODE DE CONSOMMATION

Nos déchets sont le reflet de notre consommation de ressources naturelles transformées et voyageant souvent sur de longues distances, pour finir comme objet inutile et jeté.

La communauté de communes organise la collecte et le traitement de nos déchets ménagers.

Pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre :

- Prévention : produire moins de déchets via nos choix d'achats, favoriser les circuits courts,...
- Tri : permet de réutiliser la matière plutôt que les ressources naturelles

2022
Le tri des biodéchets



2023
Tous les emballages se trient



2024 : produire moins de déchets et trier plus



En 2024, le camion de collecte des déchets ménagers va continuer de passer toutes les semaines devant votre domicile.

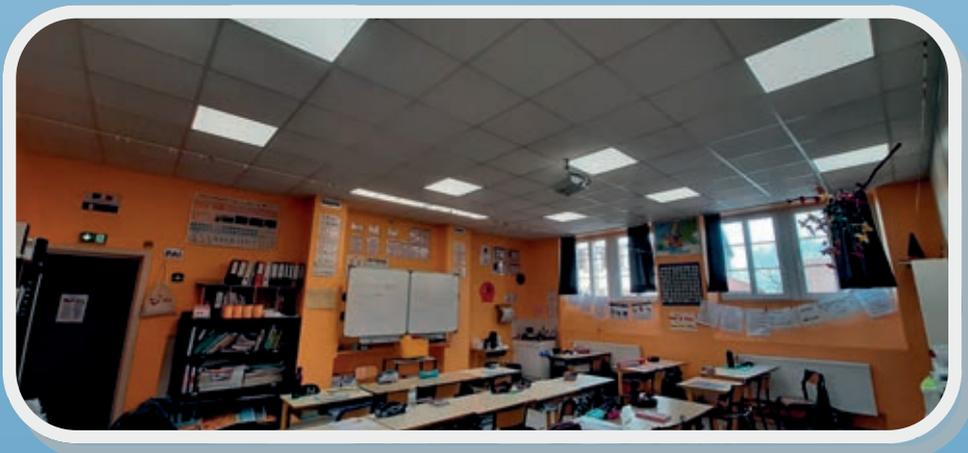
Votre forfait intègre 26 présentations de votre poubelle sur les 52 semaines de l'année. En moyenne, vous pouvez donc présenter votre poubelle toutes les deux semaines.

Vous pouvez aussi présenter votre poubelle au-delà de 26 fois dans l'année, mais chaque présentation supplémentaire sera facturée.

La consommation électrique des veilles...

... c'est comme partir de chez soi en laissant les lumières allumées

Les appareils électriques consomment même lorsqu'ils sont en veille. Au tarif actuel, 1W consommé 24h/24 correspond à 2€ par an. En moyenne, 50W sont consommés par les veilles, soit 100€/an. Un gaspillage d'énergie et d'argent ...



Les deux classes de l'école d'Ichtratzheim équipées de nouveaux éclairages en LED



RENDRE NOS RIVIÈRES PLUS RÉSILIENTES

Nos rivières ont été profondément transformées lors des dernières décennies, notamment afin de permettre d'urbaniser certains territoires ou pour permettre de disposer de plus de surfaces adaptées à l'agriculture intensive. La qualité et la résilience du milieu aquatique en ont fortement été impactées.

S'INSPIRER DE LA NATURE POUR RENATURER LES RIVIÈRES - INVESTIR FORTEMENT POUR LA SCHEER ET L'ANDLAU



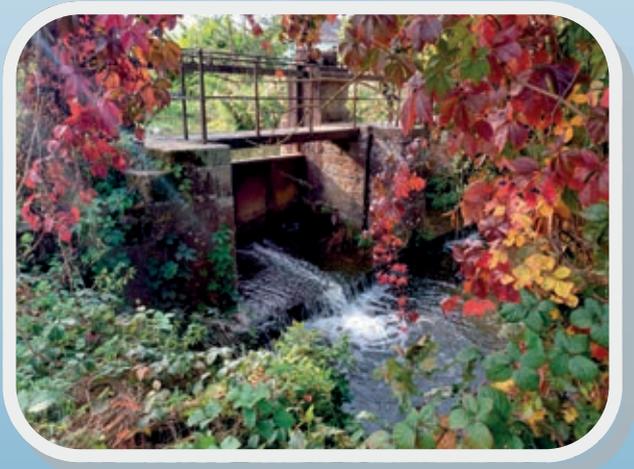
Sous la présidence du Maire, également Président de commission au SDEA, des élus de nombreuses communes du canton d'Erstein se sont réunis à Ichtratzheim (et par visioconférence).

Un bureau d'étude et la Police de l'eau ont présenté un état des lieux de la Scheer et de l'Andlau. Une étude détaillée est en cours pour programmer la réalisation de nombreux travaux de renaturation de ces deux rivières.

LE BARRAGE DU MOULIN

Situé à Fegersheim, au bord immédiat du ban d'Ichtratzheim, ce barrage empêche toute continuité piscicole. De nombreux poissons migrateurs ne peuvent pas remonter l'Andlau vers Ichtratzheim, ainsi que sur plusieurs dizaines de kilomètres en amont.

A la demande du Maire d'Ichtratzheim, l'Euro Métropole de Strasbourg a accepté de relancer ce sujet ancien qui mettra certainement encore plusieurs années à aboutir.



RENATURATION DE L'ÉTANG

L'AAPPMA mène actuellement un projet conséquent pour renaturer l'étang d'Ichtratzheim.

Lié au besoin initial de consolider des berges dégradées, ce projet est devenu beaucoup plus ambitieux et adapté aux besoins du milieu aquatique.

L'association est en attente des validations formelles des partenaires financiers afin de pouvoir réaliser les travaux.



POUVOIR SE LOGER À ICHTRATZHEIM

LE CLOS DE L'ACKERBERG

Préempté en 2013, il aura fallu quasiment 10 ans pour que les recours juridiques (qui ne concernaient pas la commune) soient purgés et pour permettre la réalisation d'un projet en cohérence avec la préemption. Les négociations menées en 2022 ont permis à la commune de bénéficier de 46.275€ de recettes au titre de la prise en charge d'une partie des 63.067€ de frais de portage et de gestion supportés durant ces années.



4 maisons et 9 appartements

30% environ d'investissement initial en moins par rapport à un achat de logement du parc privé

Logements vendus par « Bail Réel et Solidaire » pour une occupation au titre de résidence principale.



ACTIVITÉ DU SERVICE D'URBANISME : 40 DOSSIERS EN UN AN

Le service d'urbanisme est géré pour la commune par un Etablissement Public dénommé l'ATIP. Ce service est chargé d'instruire les demandes et de contrôler la conformité des constructions.

Les 40 dossiers gérés par l'ATIP concernent :

- 25 Déclarations Préalables de travaux
- 6 demandes de Permis de Construire
- 6 demandes de Certificat d'Urbanisme
- 3 Procès Verbaux suite à un contrôle de conformité



Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur

www.ichtratzheim.fr/urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti

• < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

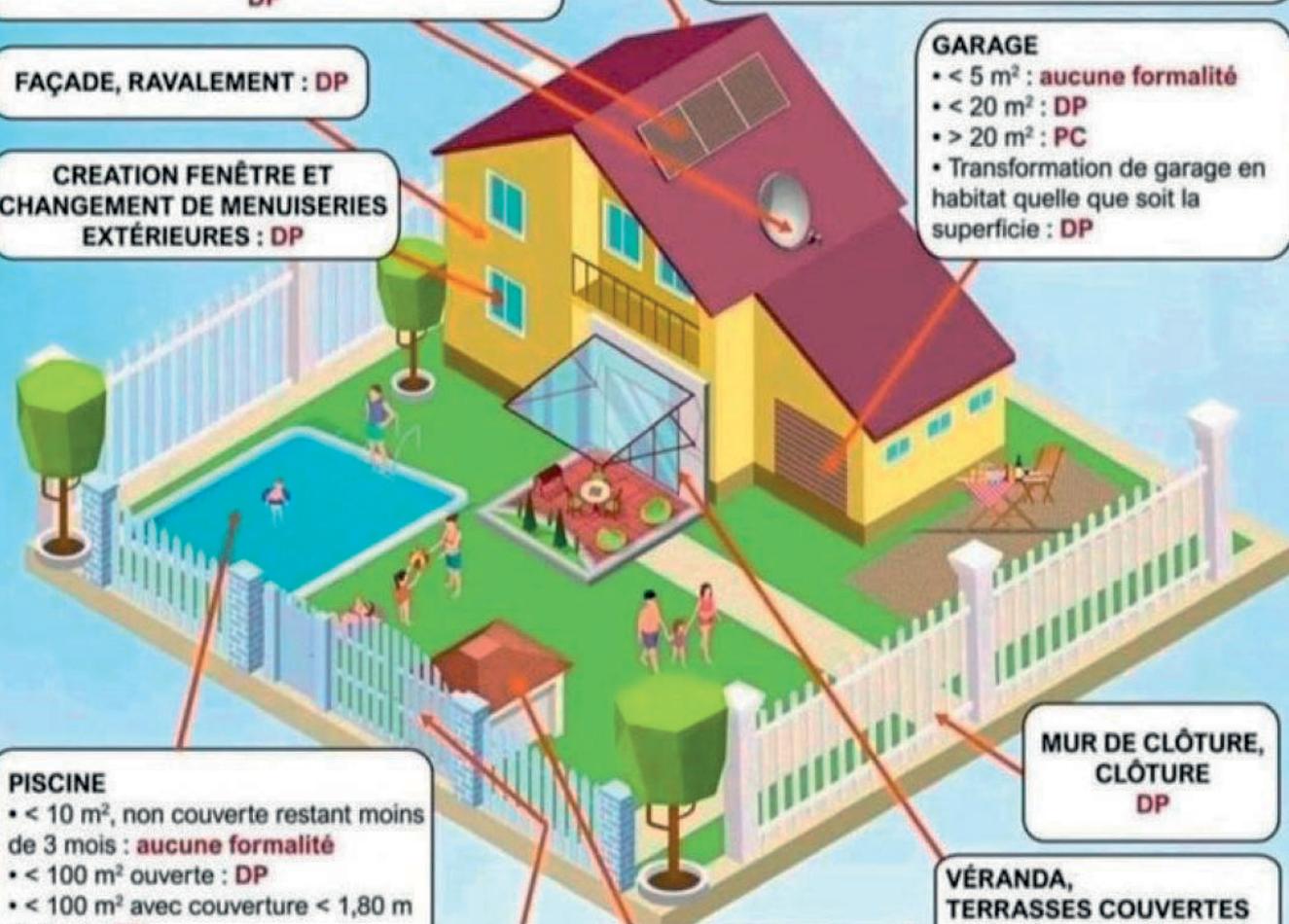
GARAGE

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : aucune formalité

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : aucune formalité

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Les travaux dispensés de formalités, ne dispensent pas de respecter les règles applicables (distances, hauteurs,...).

Schéma donné à titre de sensibilisation : les détails des autorisations sont disponibles sur www.service-public.fr

➔ RÉNOVER SON LOGEMENT

PROJETS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Vous souhaitez construire ou rénover votre logement ?
Vous avez des questions sur l'isolation thermique, le chauffage, les énergies renouvelables ou les aides financières à la rénovation énergétique ?



Les rôles de France Rénov' :

- Conseiller sur la maîtrise des consommations d'énergie, les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation...
- Informer sur les aides mobilisables dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique, sur la réglementation.
- Orienter vers les acteurs adéquats pour la suite de votre projet.

Basé à Erstein, ce service public de proximité nécessite une prise de rendez-vous

<https://france-renov-rdv.cc-erstein.fr> ou par téléphone : 03 88 59 86 27

SAUVEGARDE ET VALORISATION DE L'HABITAT PATRIMONIAL DATANT D'AVANT 1948

Vous êtes propriétaire d'une maison alsacienne datant d'avant 1948 que vous souhaitez sauvegarder et rénover ?

Une solution existe pour la sauvegarde et la valorisation de votre habitat patrimonial, pour le rendre plus confortable et moins énergivore. Vous pouvez être accompagné gratuitement tant sur le plan technique que financier. Contactez le CAUE d'Alsace (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement) au 03.88.15.02.30

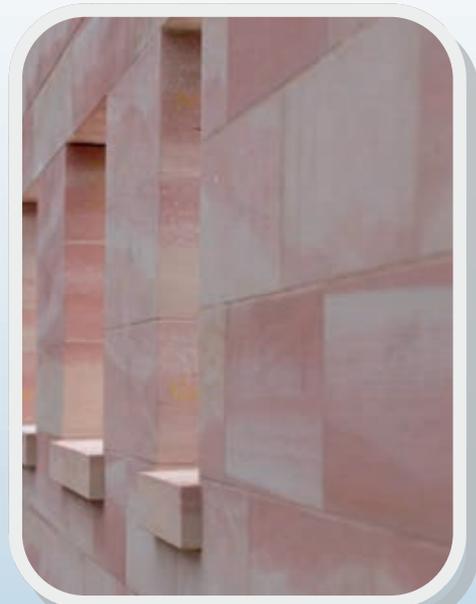
Quels types de travaux peuvent-être soutenus ?

- Charpente, structure, maçonnerie
- Couverture, menuiserie extérieure, pan de bois
- Enduit de façade (y compris travaux préparatoires et peinture), reprise des éléments en pierre ou en métal
- Isolation des parois verticales, des rampants, des planchers-combles, des planchers-bas (matériaux biosourcés et naturels), VMC double-flux.



➔ UNE CONSTRUCTION EN GRÈS DES VOSGES

Une construction privative qui ne passe pas inaperçue dans le village, ni chez les architectes et amoureux de belles pierres locales.



➔ PÉRISCOLAIRE DE LA PETITE ILL

Les locaux du périscolaire de St Ludan étaient en location et inadaptés pour l'accueil des enfants de maternelle.

Un nouveau périscolaire temporaire a été mis en place par la CCCE sur le site de la Dimière à Hipsheim pour les enfants d'Hipsheim-Ichtratzheim. En plus de l'accueil déjà réalisé précédemment à St Ludan, cette première évolution a déjà permis d'accueillir quelques enfants de 3 à 6 ans (non possible avant).

Un périscolaire définitif est projeté sur le même site de la dimière.



Sur proposition des élus d'Ichtratzheim, le site a pris le nom de « Petite Ill » en référence à la rivière qui s'écoule entre les communes de Hipsheim et d'Ichtratzheim



Le Député Charles SITZENSTUHL, accompagné du Maire d'Ichtratzheim et d'une Adjointe de Hipsheim, ont visité le nouveau périscolaire de la Petite Ill.

➔ VOIRIE

RD 83 À ICHTRATZHEIM, FEGERSHEIM, ET LIPSHEIM : UN NOUVEAU PROJET

L'aménagement de la traversée en agglomération des 3 communes par la 83 est un sujet ancien de plusieurs dizaines d'années.

Un projet global a été Déclaré d'Utilité Publique DUP. Dans ce cadre, l'aménagement du carrefour « Lilly » à Fegersheim et du carrefour d'Ichtratzheim-Faubourg ont été réalisés par la Collectivité Européenne d'Alsace. La CEA n'a plus compétence pour intervenir sur les voiries de l'Euro-Métropole de Strasbourg. Il appartient donc à l'EMS d'engager la suite des travaux sur son territoire.

Le projet de trémie est abandonné

Prévu dans la DUP afin de faire passer la 83 sous le carrefour entre Fegersheim et Lipsheim le projet de trémie est définitivement abandonné par l'EMS qui le considère trop coûteux. Les élus de l'EMS envisagent la réalisation d'un réaménagement complet du carrefour de Fegersheim-Lipsheim.

Un nouveau pont et une piste cyclable en projet à Ichtratzheim-faubourg

Le réaménagement du carrefour de Fegersheim-Lipsheim a aussi pour objectif d'éloigner la 83 des habitations. Le projet de l'EMS consiste à créer un nouveau pont sur l'Andlau afin de pouvoir décaler cet axe vers l'Ouest. Un itinéraire cyclable (en vert sur le plan) est envisagé pour sécuriser et faciliter aux ichtratzheimois l'accès à la gare de Lipsheim.

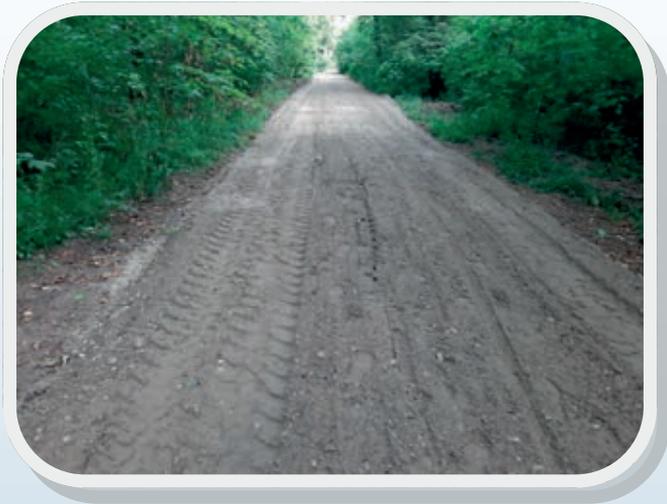
Des échanges se sont tenus entre les maires de Fegersheim, Lipsheim et Ichtratzheim, des élus de l'EMS et de la CEA.

Le maire d'Ichtratzheim a indiqué ne pas être défavorable à une évolution du projet initial de trémie pour un nouveau tel que celui-ci, mais que le projet précis doit être affiné dans l'intérêt des résidents du Faubourg et qu'il ne doit pas avoir d'impact financier pour le budget communal suite aux récents travaux réalisés.





LE CHEMIN D'ACCÈS À LA PETITE ILL AMÉNAGÉ



Le dernier tronçon du chemin forestier permettant d'accéder à la passerelle sur la Petite Ill et qui relie Ichtratzheim à Hipsheim a été aménagé.

Souvent boueux et difficilement praticable ce tronçon en terre a été aménagé grâce aux matériaux extraits lors de la création de la mare.

Promeneurs, cyclistes, bûcherons ou services en charge de la gestion de l'ill apprécient.



UNE NOUVELLE CONVENTION DE DÉNEIGEMENT

Une nouvelle convention de déneigement a été conclue suite à arrivée à échéance de la précédente. C'est l'exploitant agricole Yannick Sprauel qui continuera à réaliser ces prestations pour la commune.

Entrée en vigueur le 12 décembre 2022, la mise en œuvre de la convention a été rendue nécessaire dès le 14 décembre.

La Collectivité Européenne d'Alsace assure le déneigement des routes départementales, ce qui est le cas de la rue du Château jusqu'à la Place du Village.



Déneigement des rues communales géré par l'exploitant agricole dans le cadre d'une convention avec la commune.

En cas de chute de neige, tout propriétaire ou locataire d'immeuble bâti ou de terrain nu bordant un trottoir est tenu de le dégager des masses de neige devant son immeuble, de manière à créer un passage pour les piétons.

L'ensemble des dispositions applicables sont consultables sur www.ichtratzheim.fr/prevention

➔ ÉLECTRICITÉ

RENFORCEMENT DU RÉSEAU

Des travaux de voirie sur la Place du village et la rue du Château ont été nécessaires afin de sécuriser via une double alimentation les rues de la Scheer et des Vergers, comme cela est le cas ailleurs dans le village.



Les habitations sont raccordées à deux transformateurs Haute Tension. En cas de casse de l'un, le second assure la continuité d'alimentation électrique

➔ VERGER DE LA BIODIVERSITÉ



Un reprofilage de la clôture du verger communal a permis de faire de la place afin d'accueillir deux nouveaux habitants. Un espace pour enjoliver l'entrée du village.

➔ ADRESSAGE

BOÎTE AUX LETTRES POSTALE

L'ancienne boîte à lettres, après des dizaines d'années de bons services pour les villageois, a été remplacée par une nouvelle.

La nouvelle boîte est plus pratique pour le facteur afin de pouvoir servir de « stock tampon » pour sa tournée à vélo.



D'ICHTRATZHEIM AU PÔLE NORD

Aucun affranchissement n'est nécessaire !



PAS D'ADRESSE, PAS DE CHOCOLATS : VOTRE ADRESSE GÉO-LOCALISÉE PAR LA COMMUNE



À la campagne ou dans une grande ville, des adresses présentes sur le terrain, connues des habitants et à jour dans les systèmes d'information permettent aux services de se déployer efficacement : se raccorder à la fibre, aider les secours à arriver au plus vite au bon endroit, recevoir ses colis, effectuer des démarches administratives en ligne ...

La commune a géolocalisé dans cet outil toutes les adresses, rues et secteurs (Village—Faubourg).

DE NOUVELLES PLAQUES DE RUE - STROSSESCHILDER

Toutes les plaques de rue ont été remplacées par des plaques neuves bilingues français / alsacien. Cette évolution permet de :

- Préserver la langue et la culture orale
- Améliorer la visibilité de quelques plaques (orientation, emplacement,...)
- Mettre à neuf les plaques qui pour certaines ont atteint le demi-siècle

Merci à tous les villageois qui ont participé en 2022 à la consultation sur le nom des rues en alsacien afin de préserver la mémoire orale de notre village.



ÉTAT CIVIL



Maël GENGENWIN
Né le 2 mars 2023



Jules WEISS
Né le 2 mai 2023

**Cécile CULMONE &
Anthony WAGER**
se sont pacsés le 2
février 2023



Emma SCHAAL
Née le 30 mars 2023



Eden MAHZEM
Né le 10 août 2023

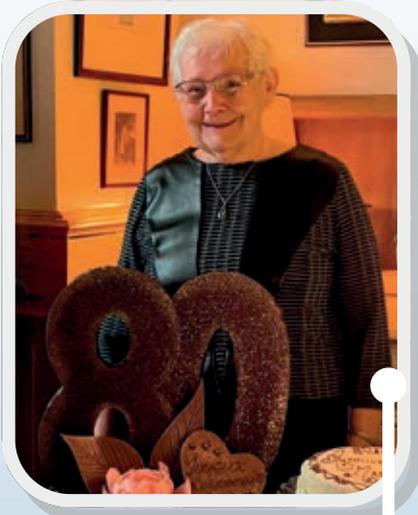


**Marie-Julie MEYER &
Jonathan HIESSLER**
se sont pacsés le 15 juin 2023

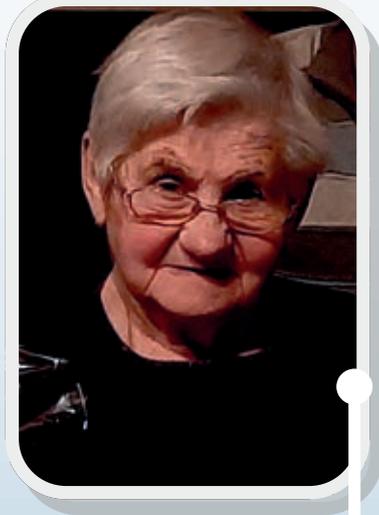


80

90



Marie-Louise HAMM
80 ans le 24 octobre 2023



Eugénie HAMM
90 ans le 8 février 2023

Robert FISCHER
Nous a quitté le 22 mars 2023

Bernard BURGSTHALER
Nous a quitté le 6 juin 2023

Christiane FELDIS
Nous a quitté le 24 octobre 2023



Jean-Paul HIETTER
80 ans le 11 mai 2023

Jean-Pierre GOEPP
80 ans le 12 juin 2023

Marie-Louise GOEPP
80 ans le 6 octobre 2023

80

80

80

➔ UN VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE

PALMARÈS 2023

Le palmarès des villes et villages où il fait bon vivre est le plus grand palmarès des communes en France.

Pour l'édition 2023, le palmarès couvre 34 820 communes de France métropolitaine.

Chaque commune est analysée sur 198 critères. Tous les critères proviennent de sources officielles

Ces 198 critères sont répartis dans 10 catégories : qualité de vie, sécurité, santé, transports, commerces et services, protection de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière.

Ces critères sont ensuite pondérés selon l'ordre d'importance des catégories, qui est déterminé par les Français, consultés par plusieurs sondages OpinionWay.



Position parmi les communes de moins de 500 habitants

1 / 162 dans le Bas-Rhin

28 / 18.346 en France

➔ EMBELLISSEMENT DU VILLAGE AU FIL DES SAISONS

Les élus et des villageois, donnent de leur temps pour participer à l'embellissement du village

DES DÉCORATIONS DE NOËL PLUS AUTHENTIQUES



La neige enjolive les décorations de Noël 2022

LE BON VIVRE À ICHTRATZHEIM

PRINTEMPS : LA NATURE REPREND VIE



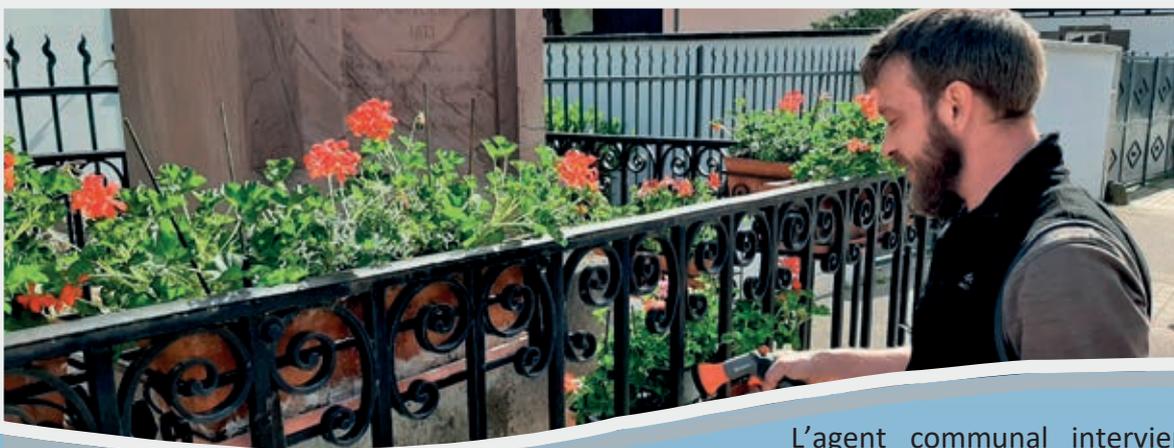
OSCHTERPUTZ - ELSÀSSPUTZ

La météo pluvieuse n'a pas découragé les bénévoles qui participent à l'opération annuelle de nettoyage de la nature organisé par la commune.

En souhaitant que cette opération ne soit un jour plus nécessaire...



LA PÉRIODE ESTIVALE



L'agent communal intervient deux fois par semaine pour prendre soin des fleurs

LES BELLES COULEURS DE L'AUTOMNE



➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

ANIMATION COMMUNALE : LE NOËL DES AÎNÉS

La période du COVID a fait évoluer ce moment afin de l'adapter aux nouvelles attentes de nombreux aînés. Plus de liberté, plus de simplicité tout en conservant la convivialité et les échanges : un Noël rajeuni



NOËL À L'ÉCOLE

Chaque année, le Père-Noël (en mission secrète pour les communes de Hipsheim et d'Ichtratzheim), passe dans les classes pour apporter un petit cadeau aux écoliers.



NOUVELLE ANNÉE : LES VŒUX DU MAIRE

La première cérémonie « post-covid » des vœux en janvier 2023. L'occasion de rendre compte des réalisations et projets du mandat en cours.



ANIMATION COMMUNALE : SE REMETTRE EN FORME APRÈS LES FÊTES



Ancien boxeur de haut niveau et passionné, Weil Jean Christophe, ichtratzheimois, a fait du sport son métier. Il a présenté aux villageois les éléments essentiels pour se remettre en forme et le rester durablement.

Pas de secrets : équilibre alimentaire, activité physique, et ... et une pincée de discipline pour que ce soit durable.

ANIMATION COMMUNALE : LES OISEAUX

Christophe Eckly, Adjoint au Maire, a présenté la biodiversité animale qu'il photographie à Ichtratzheim et à proximité. Marc KELLER, de la Ligue de Protection des Oiseaux, a sensibilisé les villageois présents aux mesures que chacun peut prendre afin de protéger les oiseaux et favoriser leur développement.



ANIMATION ASSOCIATIVE

Le carnaval des enfants organisé par l'association « La Passerelle »

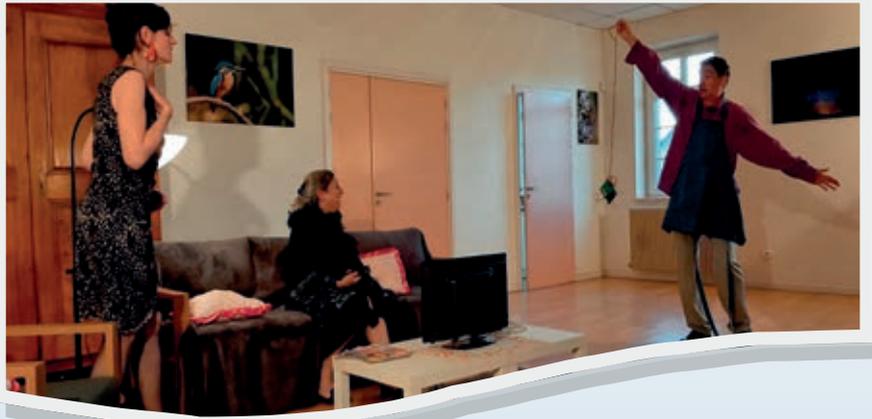


➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

ANIMATION INTERCOMMUNALE

La mairie se transforme en salle de théâtre.

La femme, le mari et sa maîtresse...



ANIMATION INTER-ASSOCIATIVE : LA PÊCHE DES ÉCOLIERS

Découverte du milieu aquatique et de la pêche organisée conjointement par l'AAPPMA de Hipsheim et d'Ichtratzheim.

ÉCOLE ET ASSOCIATION : LA KERMESSE SCOLAIRE

Organisée par l'école et l'association « La Passerelle »



CITOYENNETÉ : LE DON DU SANG

Je donne mon sang, je sauve des vies.



LE BON VIVRE À ICHTRATZHEIM

ANIMATION ASSOCIATIVE : FÊTE DE LA MUSIQUE ET REPAS

L'AAPPMA d'Ichtratzheim organise la fête de la musique du 21 juin et divers repas tout au long de l'année.



ANIMATION COMMUNALE : LE BISTROT DE VILLAGES

La commune loue une partie du domaine public au « Bistrot de villages » afin de vous permettre de vous retrouver tous les 15 jours en période estivale. Des tables et bancs, également utiles pour d'autres animations, ont été acquis par la commune pour permettre à tous de trouver sa place.



ANIMATION ASSOCIATIVE : COUPE DU MONDE DE RUGBY

Diffusion du match de
lancement de l'équipe de
France de rugby.



➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

ANIMATION COMMUNALE : LE JARDINAGE NATUREL

Le jardinage naturel : un plaisir nourricier, aucun déchet vert à amener en déchèterie, aucun produit chimique nécessaire, un sol plein de vie et un jardin qui contribue à la biodiversité globale.



Deux autres animations « jardinage naturel » sont prévues en 2024

ANIMATION ASSOCIATIVE : HALLOWEEN

Le 31 octobre rime avec Halloween et bonbons pour les enfants. Soirée organisée par l'ADSI.



CITOYENNETÉ : COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX

Hommage aux villageois morts au combat et commémoration de la Paix.

Le Bleuet de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité des français envers les anciens combattants, les victimes de guerre, les veuves et les orphelins.



ANIMATION ASSOCIATIVE : LE MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël organisé par l'ADSI



➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

5.650 € de soutien aux organisations bénévoles

Les élus locaux soutiennent les associations et organisations qui œuvrent pour l'intérêt général communal et qui participent au bon vivre ensemble à Ichtratzheim. Les soutiens octroyés en 2023 :

Association « La Passerelle » : 250€ pour les manifestations à destination des enfants

Association foncière : 600€ (reversement d'une partie du produit de la chasse) pour l'entretien des chemins agricoles qui servent à nos promenades

Association des donneurs de sang ADSI : 500€ pour les différentes manifestations publiques

Association de pêche AAPPMA : 300€ pour les différentes manifestations publiques + 2.000€ de subvention intercommunale via le Maire (*fort besoin de trésorerie en raison des travaux envisagés sur l'étang*)

Association « Bien-être » : mise à disposition régulière et gratuite de la salle communale

Paroisse catholique : 2.000€ pour aider à la réparation d'une infiltration d'eau à l'origine de dégâts sur le mécanisme de gestion de l'horloge de l'église

Le conseil municipal autorise aussi l'occupation gratuite du domaine public pour toutes les associations dans le cadre d'une manifestation publique d'intérêt général communal.

➔ MESSAGES DES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION « BIEN-ÊTRE »

Nous avons le matériel et la convivialité, vous avez l'envie et la bonne humeur, alors retrouvons nous le mercredi de 20h à 21h, sauf vacances scolaires, dans la grande salle de la Mairie pour faire de la gym de bien-être et pour avoir des échanges sympathiques.

A bientôt nous espérons

Le comité



L'ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE D'ICHTRATZHEIM

L'AAPPMA est heureuse de profiter de ce bulletin pour remercier toutes les personnes et les villageois qui contribuent à nous soutenir tout au long de l'année.

Nous avons organisé trois repas cette année, une choucroute, une paella et un Baeckeoffe ces 3 repas seront reconduits pour l'année 2024. Nous avons aussi organisé la Fête de la Musique le 21 juin qui a été un franc succès et qui sera aussi reconduite en 2024.

Nous avons par ailleurs été solidaires pour organiser le centenaire de l'AAPPMA HIPSHEIM suite à la demande de Jean Pierre Fritsch, président de l'AAPPMA d'Hipsheim et nous ferons de même pour la préparation et le rangement du Marché de Noël pour l'association Don du sang.

Une dizaine de concours de pêche ont été organisés et je tiens à remercier tous les pêcheurs qui nous soutiennent durant nos manifestations pêche.

En tant que président, je tiens également à remercier toutes les personnes du comité et toutes les personnes extérieures qui nous aident tout au long de l'année.

Baerst Olivier, président de l'AAPPMA d'Ichtratzheim



L'étang : un lieu qui va devenir encore plus agréable dans le cadre de travaux en projet.

L'étang, le chalet et la prise d'eau sur la Scheer sont entièrement gérés et à disposition gratuite de l'AAPPMA dans le cadre d'une convention avec la commune d'Ichtratzheim (le premier contrat date de 1937).

➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG D'ICHTRATZHEIM - ADSI

L'ADSI, ce sont 14 membres adultes bénévoles engagés dans la promotion du don du sang à Ichtratzheim et dans les environs. C'est une équipe dynamique portée par les valeurs de générosité, entraide, partage et convivialité.

C'est aussi une équipe soutenue par des jeunes bénévoles déjà soucieux des notions de solidarité et d'engagement.

En partenariat avec l' Etablissement Français du Sang, l'ADSI organise une fois par an une collecte de sang à Ichtratzheim.

Le don du sang change la vie **d'un million de malades** chaque année en France. Il permet de répondre aux situations d'urgence (une femme qui accouche, une personne accidentée de la route), aux besoins chroniques comme les maladies du sang, les cancers et permet la fabrication de médicaments.

Ainsi, chaque jour, **10.000 dons de sang sont nécessaires**. Cet acte volontaire et bénévole de donner son sang est irremplaçable.

Lors de la collecte du 23 juin dernier au chalet des pêcheurs, 43 personnes se sont présentées et 32 dons ont pu être prélevés. Les règles strictes de sécurité relatives au don du sang ont amené à 25 % de refus des dons.

Face aux besoins croissants, nous avons besoin de vous pour nos prochaines collectes.

Nous remercions l'ensemble des donneurs présents et mobilisés et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre prochaine collecte le **vendredi 05 juillet 2024** au chalet des pêcheurs.

Nous remercions également l'association des pêcheurs (AAPPMA) pour la mise à disposition du chalet et le soutien apporté à l'ADSI.

Pour Hipsheim, les collectes se dérouleront les **Vendredi 12 avril et 11 octobre 2024** au Football Club



LE BON VIVRE À ICHTRATZHEIM

Toujours dans un esprit de convivialité et avec toujours l'idée de poursuivre la sensibilisation au don du sang, l'ADSI est à l'initiative de différents temps de rencontre destinés aux villageois :



Marché de Noël : le temps d'une journée la place du village a plongé dans la féerie de Noël. Artisans locaux, choristes, magicien et Père Noël ont créé une ambiance chaleureuse et festive.

Cette animation magique ne peut se faire sans l'aide et le soutien de nombreux bénévoles que nous tenons particulièrement à remercier.

Cette entraide et le public venu nombreux nous ont conforté dans l'idée de faire vibrer à nouveau le cœur du village par la 3ème édition du marché de Noël le 25 novembre 2023.

Soirée Coupe du Monde de Rugby au chalet des pêcheurs : l'ADSI s'est lancée le défi de réunir les villageois autour d'une animation sportive avec diffusion du match France/Nouvelle Zélande et dégustation de planchettes. Vous avez été nombreux à venir supporter les bleus lors de cette soirée chaleureuse qui a été un succès pour eux et pour l'ADSI.

Chasse aux bonbons pour Halloween, suivie d'un temps de convivialité dans la cour de l'école autour d'une soupe au potimarron. La récolte a été aussi monstrueuse que nos petits vampires, démons, squelettes... Merci aux villageois pour leur générosité.

Le désormais traditionnel concours de citrouilles et dessins monstrueux a complété cette soirée, en récompensant les plus terrifiantes réalisations.



Retrouvez toutes les réponses à vos questions en consultant le site de l'EFS : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

N'hésitez pas à vous connecter à notre page FaceBook pour connaître nos activités et nous soutenir.

Rejoignez-nous, devenez donneur !

Bureau de l'ADSI



➔ PERMETTRE AUX VILLAGEOIS DE SE RENCONTRER

L'ASSOCIATION « LA PASSERELLE »

L'association La Passerelle Hipsheim-Ichtratzheim, a le plaisir de vous écrire quelques lignes dans ce bulletin communal. Elle compte pour cette saison 54 familles adhérentes représentant 77 enfants des deux écoles.



Ainsi, pour l'année scolaire 2023/2024, l'association organisera ses manifestations incontournables qui porteront une nouvelle fois amusement, convivialité et échange pour les enfants et pour les adultes.

Fête d'Halloween qui s'est déroulée le 04 novembre 2023 avec la traditionnelle chasse aux bonbons dans le village d'Hipsheim. Malgré une météo peu clémente, les enfants, parents, amis, étaient au rendez-vous avec une superbe fréquentation qui a amené tout le monde au chalet des pêcheurs, pour déguster un bon verre de vin chaud ou de jus de pommes et des bretzels.

Noël qui s'est déroulé le dimanche 10 décembre 2023. L'association proposera aux enfants un après-midi spectacle animé par Tonton Michel au chalet des pêcheurs d'Ichtratzheim.

Chandeleur, Carnaval se déroulera le samedi 17 février 2024.

Pâques, Chasse aux œufs se déroulera le 07 avril 2024.

Kermesse de fin d'année se déroulera pour la première fois au tennis club d'Hipsheim, le vendredi 28 juin 2024 avec quelques petites nouveautés...



La Passerelle c'est aussi continuer à soutenir activement les projets et actions des enseignants des deux écoles, en gardant à l'esprit une notion d'équité entre les enfants et les classes. Notre participation financière a pour but d'aider à l'organisation des sorties scolaires, des spectacles, à l'achat de matériel pédagogique et ludique. Nous avons bien entendu déjà demandé les projets à l'équipe enseignante pour cette année scolaire et attendons avec impatience un retour de façon à pouvoir y travailler. Lors de la saison 2022/2023 l'association a participé à hauteur de 2500€ qui ont servi à financer une partie du montant du projet cirque.

La force de notre association repose sur la générosité, la bonne humeur, le partage, alors n'hésitez à nous contacter, nous aider, transmettre votre savoir-faire, vos bons conseils, et vos idées avec nous.

Merci à vous tous, enfants, parents membres, communes, entreprises locales, et surtout à nos bénévoles, pour votre aide, votre soutien et votre implication. Votre présence nous sera toujours précieuse !

Le comité de direction de La Passerelle Hipsheim – Ichtratzheim vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINT GALL

Voilà encore une année qui s'achève avec son lot de surprises, de satisfactions mais aussi de questions.

Le conseil de fabrique, avec l'aide des paroissiens de la communauté de paroisses et son curé Marc D'Hooge essaie d'y répondre dans la mesure du possible.

C'est ainsi, que dans sa séance du 15 mai 2023 le Conseil de Fabrique d'Église d'Ichtratzheim, en dehors des points traditionnels à débattre annuellement, a repris le projet de restauration du tableau de St Gall, patron de l'église, qui avait été validé, à l'unanimité, le 9 mars 2020.

Un bref retour en arrière : entre-temps, est arrivée la surprise du constat de la fêlure de la cloche n°2 suivie de la décision de sa refonte. Vu son caractère urgent, la restauration du tableau, vous vous en doutez bien, ne pouvait pas se réaliser en même temps.

Aujourd'hui, à l'unanimité des présents, le point a été revalidé et sera réalisé sur deux exercices 2023 et 2024. C'est ainsi que vous pourrez voir à l'église les artistes chargés de sa rénovation dès le mois de décembre 2023.

Nous terminerons donc le cycle de restauration de l'art pictural patrimonial de notre église comme nous nous étions engagés avec le produit de toutes les années "pot au feu d'antan" mais aussi grâce à votre générosité tant privée que publique qui, par moment, a largement dépassé nos espérances.

Soyez en tous chaleureusement remerciés !

François-Xavier SPRAUEL,

Président du Conseil de Fabrique



122 ENFANTS SCOLARISÉS À L'ÉCOLE PRIMAIRE

La Direction de l'école Hipsheim-Ichtratzheim est assurée par Mme CLUPOT Sophie (03.88.64.01.02 le lundi)

A Ichtratzheim, au 2 Place du Village (nouveau numéro de téléphone : 09 78 81 79 39) :

- une classe de CE2-CM1 (enseignante Mme Morgane SPRAUEL)
- une classe de CM1-CM2 (enseignante Mme Anne VERRIELE)

A Hipsheim, au 16 rue Saint-Ludan :

- deux classes de maternelles
- une classe de CP/CE1
- une classe de CE1/CE2

Journée de rentrée scolaire de septembre 2023.

Député, Maire et Inspectrice d'académie à Ichtratzheim



➔ LA VIE À L'ÉCOLE D'ICHTRATZHEIM



Les fruits du verger communal d'Ichtratzheim ont été cueillis par les enfants. L'association des arboriculteurs a réalisé un pressage de jus de pomme dans la cour de l'école, et les deux enseignantes en ont fait des tartes pour les enfants.



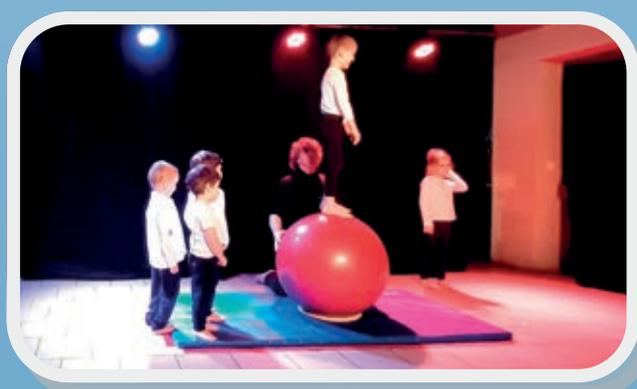
Les élèves des classes d'Ichtratzheim ont pu découvrir les sports nautiques en pratiquant l'Optimist sur le plan d'eau d'Eschau durant une semaine, riche en émotions !



Ils poursuivent la découverte et la pratique des différents sports représentés aux JO à l'aide d'exposés et de rencontres sportives.

L'école crée de beaux souvenirs

Relais des écoles pour le Téléthon, carte de Noël aux militaires en opérations extérieures, présentation du matériel des pompiers, découverte des arts du cirque, ... Les enseignantes ne manquent pas d'idées et de dynamisme.





De la maternelle au CM2, les enfants se sont initiés durant plusieurs jours aux arts du cirque et ont présenté leur travail aux parents. Pour les récompenser, les enfants ont pu faire une sortie au cirque.

Tous les élèves de l'école vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et espèrent vous croiser dans le village en pleine santé !

L'équipe enseignante

8.750 € POUR UNE CLASSE INFORMATIQUE MOBILE

Huit nouveaux ordinateurs avec un boîtier de filtrage des connexions ont été acquis par la commune. Ces équipements ont été mis à disposition des deux classes d'Ichtratzheim, en complément du matériel déjà en place, afin que les enfants disposent du matériel nécessaire à un apprentissage qualitatif.

Au-delà de l'investissement, les dépenses de fonctionnement de l'année scolaire 2022/2023 s'élèvent à 12.285€ pour la commune d'Ichtratzheim.

La plus grande part de ces frais est liée aux rémunérations des assistantes maternelles qui aident les enseignantes de maternelle et accompagnent les enfants dans le bus.

Les autres frais scolaires sont essentiellement liés à la participation aux frais de transport des sorties, fourniture de matériel, ...



Une classe informatique mobile pour varier les apprentissages et permettre aux enseignantes de former les enfants aux nouvelles technologies.



➔ VIVRE ENSEMBLE

LA LIBERTÉ DES UNS S'ARRÊTE LÀ OÙ COMMENCE CELLE DES AUTRES

Respecter les règles communes, c'est respecter les autres villageois

Le bon vivre dans un village se sont aussi des règles à respecter afin de prévenir les risques et préserver la tranquillité publique.

L'intérêt général prime sur les intérêts particuliers.

Les détails des règles sont consultables sur www.ichtratzheim.fr (rubrique Protéger)



Prévention des nuisances liées au bruit

Activités bruyantes liées au bricolage, entretien d'espace verts, ... sur un domaine privé (y compris lorsque ces prestations sont réalisées par des entreprises) : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 19h30 (18h30 le samedi), hors jours fériés



Prévention des risques et nuisances liés au stationnement des véhicules

Le stationnement des véhicules se fait sur le domaine privé



Le stationnement des véhicules correspondant aux besoins de chaque logement doit être assuré en dehors du domaine public, sur des emplacements aménagés sur chaque terrain (PLU). Les logements doivent disposer d'un minimum de 2 places de stationnement, mais plus si les besoins sont supérieurs.

Les trottoirs servent aux piétons, et non à y stationner des véhicules (infraction de 135€)

Le stationnement est interdit hors cases dans les zones de rencontre (infraction de 35€)

- Aimer les animaux c'est les protéger

Je protège mon animal en l'identifiant

IMPORTANT : tenez à jour vos coordonnées (adresse, téléphone,...) sur I-CAD afin de permettre à la police municipale ou à la fourrière communale de vous contacter si votre animal est retrouvé www.i-cad.fr

Animal errant, en état de divagation ou blessé ? Que faire ?

Les informations adaptées à chaque situation sont disponibles sur :

www.ichtratzheim.fr/animaux

Dans le Bas-Rhin, les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique que s'ils sont tenus en laisse

Des règles particulières s'appliquent en forêt pour protéger les animaux sauvages : www.ichtratzheim.fr/environnement-2



➔ POLICE MUNICIPALE DU PAYS D'ERSTEIN

Conformément à la convention de partenariat entre les communes d'Erstein et d'Ichtratzheim, la Police Municipale intervient sur le ban de notre collectivité.

Ces temps de surveillances générales ont pour but de sécuriser les biens et les personnes.

Ainsi lors des passages des patrouilles, une attention particulière est apportée au respect du stationnement et des arrêtés municipaux en vigueur au sein de la collectivité.



La Police Municipale a depuis son activité à Ichtratzheim, contribué à réduire considérablement la circulation des véhicules en transit depuis la D1083 aux heures de pointe.

Elle est également présente lors de manifestations organisées par la collectivité afin d'assurer une surveillance dans le cadre du plan « Vigipirate » et des obligations du Maire en matière de sécurité et de préservation des risques encourus.

En parallèle, et dans un intérêt public, elle est également systématiquement engagée, de jour comme de nuit, lors des interventions des pompiers pour des secours nécessitant la présence des forces de l'ordre.

Enfin, la Police Municipale intervient sur demande du Maire de la collectivité conformément et en application de ses pouvoirs de police, afin d'assurer notamment le bon ordre public tout en contribuant à la conservation de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publiques.

À toutes fins utiles et pour toute interrogation relevant de la compétence de la Police Municipale, le service est joignable par mail : police.municipale@ville-erstein.fr ou au 03.88.64.66.70 (urgence : faire le 17)

➔ GENDARMERIE D'ERSTEIN

Contre les cambriolages ayez les bons réflexes :

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et portail.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voitures.
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...
- Les gendarmes sont à votre service. Demandez conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



**En cas d'urgence composez le
17 ou le 112**

**Vous hésitez à appeler ? Vous avez peur de déranger pour rien ? Il faut appeler immédiatement le 17
Les gendarmes préfèrent venir lever un doute que de traiter les conséquences lorsqu'il est trop tard**

RECENSEMENT : NOUS SOMMES 396 HABITANTS

2023 a été une année de recensement de la population à Ichtratzheim.

- 83% de réponses par internet
- 396 habitants
- 172 logements

1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020	2023
206	286	295	280	282	306	269	376	396

SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Sylvie BOHN, secrétaire de mairie, vous accueille !

Lundi de 8h à 12h, jeudi de 13h30 à 20h et vendredi de 8h à 12h

mairie@ichtratzheim.fr ou 03.88.64.15.54



DES ÉLUS DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE

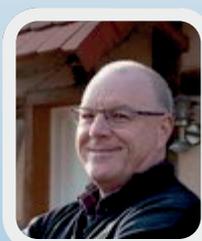
Vos élus communaux sont vos représentants de proximité, ils sont à votre écoute pour entendre et relayer vos préoccupations ou pour vous donner plus d'informations sur un sujet communal.



Grégory
GILGENMANN



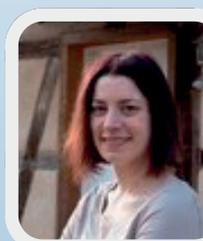
Odile
SCHMITT



Christophe
ECKLY



Zélia
BALTAZAR



Stéphanie
CHAVE



Homar
FARHAT



Denis
SCHAAL



Jean-Marie
SCHUMPP



Séverine
SCHWUTTGE



Sylvain
WEISS

ESPACE « FRANCE SERVICES »

9 services publics au cœur des territoires : « Finances Publiques », « Allocations familiales », « L'assurance maladie », L'assurance retraite », « Agence nationale des titres sécurisés », « Pôle emploi », « La Poste », « MSA », « Point-justice »

Espace France Service d'Erstein, 2 rue de Savoie
03.67.70.74.35 / erstein@france-services.gouv.fr

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h15

Le vendredi : de 8h30 à 12h30

Les mardi et jeudis après-midi : de 13h30 à 16h30





*Vos élus municipaux
vous souhaitent de très belles
fêtes de fin d'année et vous
présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2024.*

